



# Les Auxiliaires des Aveugles

*Le handicap visuel concerne tout le monde. Depuis plus de 50 ans, notre association, reconnue d'utilité publique, accompagne des personnes déficientes visuelles dans leur quotidien.*

## REJOIGNEZ-NOUS !

### **Vous êtes déficient visuel**

- ◆ Nous pouvons vous accompagner dans votre quotidien, à domicile ou à l'extérieur.
- ◆ Vous pouvez bénéficier de 2 missions par semaine.
- ◆ Adhésion annuelle : 40 euros.

#### **Nos missions d'accompagnement :**

- Visites à domicile : lecture, aide au courrier, classement, conversation...
- A l'extérieur : courses, visites médicales, rendez-vous administratifs, gare...
- Sorties culturelles ou sportives (randonnées, tandem).
- Enregistrements de livres.

### **Vous souhaitez devenir bénévole**

- ◆ Quelques heures de votre temps peuvent changer, embellir, améliorer la vie d'une personne et enrichir la vôtre.
- ◆ Chacun, en toute liberté, choisit ses missions de bénévolat (en semaine ou le weekend).
- ◆ Une mission d'accompagnement, c'est maximum 2 heures de votre temps.



*Voir pour eux ... Agir avec eux*

**Pour soutenir l'action unique de notre association, vous pouvez aussi faire un don !**

**Les Auxiliaires des Aveugles** - Association reconnue d'utilité publique (décret du 26 mars 1974)  
Siège social : 71 avenue de Breteuil, 75015 Paris - [www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr](http://www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr)

☎ : 01 88 32 31 40 - [contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr](mailto:contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr)